

## Bonne rentrée solaire ! (Newsletter n°8)

### Les chiffres clés de notre rentrée solaire

<p>3 installations mises en service à fin juillet 2010 - <b>56 kW</b> de puissance</p> <p>2 installations terminées (en attente du raccordement) - Saint Merd : <b>17 kW</b> - Ussel : <b>17 kW</b></p> <p>1 installations en travaux - Hangar à Plaquettes de Peyrelevade : <b>88 kW</b></p>	<p><b>60</b> nouveaux kW enregistrés au cours des 8 premiers mois 2010</p> <p><b>150</b> nouveaux kW en cours d'enregistrement à fin aout.</p>
---	--

### Focus Hangar de Plaquettes à Bois : Les 2 pieds dans le béton

La dalle accueillant le hangar en construction à Peyrelevade est coulée depuis fin aout 2010

Les travaux de charpente commencent le 6 septembre et la couverture sera posée courant septembre.



### Nouveaux tarifs : La rentrée solaire sera chaude

Les nouvelles mesures tarifaires décrètent une baisse de 12% des tarifs de rachat d'électricité pour les nouveaux projets enregistrés à compter du 1er septembre 2010.

La volonté est certes de limiter les effets spéculatifs des projets photovoltaïques, mais la précipitation des annonces a de quoi surprendre :

- - Ces mesures, exclusivement tarifaires, n'intègrent pas d'incitation supplémentaire à la restauration du patrimoine bâti ou au désamiantage.
- - Elles ne limiteront pas forcément la spéculation : Il est toujours possible de démarrer les travaux plus d'un an après l'enregistrement et d'attendre une baisse des coûts du matériel.
- - Elles tendent à ne rendre viables que les installations de très grosse taille, accélérant la concentration des projets vers de grands faiseurs nationaux, et souvent inadaptées dans certaines régions rurales : sur-dimensionnées pour les toitures existantes et créant un risque pour l'équilibre du réseau. En outre le vide qu'elles risquent de créer sur les installations de taille moyenne (30 à 100 kW, soit 150 à 1000 m<sup>2</sup>) est autant de débouchés perdus pour les artisans locaux.

### Quelles conséquences pour Grange Solaire ?

Grange solaire, producteur indépendant, acteur local en Corrèze, en Limousin et en Ile de France, dispose d'un parc déjà enregistré, supérieur à 250 KW, pour lequel les tarifs ne sont pas remis en cause. Ce parc de toitures de taille moyenne est en cours d'installation. Il sera totalement installé début 2011.

Fort d'une notoriété importante auprès du monde agricole ou des collectivités locales, Grange Solaire a déjà montré sa capacité à accompagner la restauration du patrimoine bâti, accélérer des problématiques de désamiantage ou s'impliquer dans le développement de la filière Bois-Energie. La baisse des tarifs rend ce type de proposition à valeur ajoutée, plus complexe à mettre en œuvre. Grange Solaire confirme néanmoins sa volonté de se maintenir sur des projets d'énergies en zone rurale et ZRR.

### Septembre 2010

#### SAS Grange Solaire de la Diège

Siège social : Apepic - Le Bourg - 19290 PEYRELEVADE  
RCS Brive 510 542 798 – SAS au capital de 412 162 EUR  
Tel : **+33(0)660 481 422**

[www.grange-solaire.fr](http://www.grange-solaire.fr)  
Fax : 0955 94 24 83  
[info@grange-solaire.fr](mailto:info@grange-solaire.fr)